

Avis au public

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le dossier suivant a été présenté;

- **Classe 3A/2018/0490**
- **Classe 3A/2018/0491**

FOYER DE JOUR « AU PETIT BONHEUR »

CRECHE ET FOYER « AU PETIT BONHEUR »

Les avis concernant les demandes sont affichés sur place et aux lieux à ce destinés dans la commune de Bettembourg.

Période d'affichage: **5 mars 2018 au 20 mars 2018**

Fait à Bettembourg, le 2 mars 2018

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

